



# Assemblée générale

Distr. limitée  
25 janvier 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Conférence finale des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes

New York, 18-28 mars 2013

### Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence finale

1. Ouverture de la Conférence finale.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Discours du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
5. Adoption du Règlement intérieur<sup>1</sup>.
6. Adoption de l'ordre du jour.
7. Élection des membres du Bureau autres que le Président.
8. Confirmation du Secrétaire général de la Conférence finale.
9. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence finale :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
10. Organisation des travaux.
11. Débat général.
12. Déclarations :
  - a) Des représentants des organisations intergouvernementales;
  - b) Des représentants des organisations non gouvernementales.
13. Examen et adoption des documents finals de la Conférence finale.

---

<sup>1</sup> L'Assemblée générale a décidé, au paragraphe 2 de sa résolution 67/234, que la Conférence finale des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes devait suivre le Règlement intérieur adopté le 3 juin 2012 et figurant dans le document A/CONF.217/L.1.



14. Questions diverses.
  15. Adoption du rapport de la Conférence finale qui sera présenté à l'Assemblée générale.
-